



Commission des droits

de la personne et
des droits de la jeunesse

Direction principale de l'administration

Le 28 juillet 2026

**PAR COURRIEL SEULEMENT
CONFIDENTIEL**

N/Réf. : ACC-6978

Objet : Votre demande d'accès

Bonjour,

La présente fait suite à votre demande d'accès reçue par courriel le 30 juin 2026, laquelle se lit comme suit :

« Madame, Monsieur,

Conformément à l'article 9 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c. A-2.1), je vous prie de bien vouloir me communiquer une copie des documents suivants détenus par votre organisme pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2024 :

Toutes les factures relatif aux dépenses engagées pour la publicité sur Facebook (Meta Ads, Instagram Ads ou plateformes affiliées), y compris les paiements directs, transfert et/ou via une agence.

Je demande la communication en format numérique (PDF) par courriel.

Veuillez accuser réception de la présente demande et m'indiquer le numéro de dossier attribué.

Je vous remercie de l'attention portée à cette demande.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées »

Après vérifications, la Commission ne détient pas de documents de cette nature, étant donné qu'aucune transaction n'a eu lieu entre la Commission et Facebook ou l'une de ses filiales.

En terminant, nous joignons copie de l'avis de recours en révision prévu à la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

360, rue Saint-Jacques, 2e étage
Montréal (Québec) H2Y 1P5
Accès pour personnes à mobilité réduite:
361, rue Notre-Dame Ouest

T / 514 873.5146 | 1 800 361.6477
F / 514 873.6032 | 1 888 999.8201
cdpdj.qc.ca
information@cdpdj.qc.ca



En concordance avec notre plan d'action de développement durable, nous privilégions la réception de documents en version électronique.



N/Réf. : ACC-6978

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Jean-François Trudel, CRIA
Responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels

JFT/np

p.j.